

Autocontrôle colonnes électriques

Module technique installateur

DUREE - DATES ET LIEUX

2 jours - 14 heures

Les 10+11 décembre 2026 à Colmar (VIALIS)

PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS

Electriciens intervenant dans la réalisation des installations neuves et/ou existantes de colonnes électriques NF C14-100
Connaître les exigences techniques de la NF C14-100 et des règles fondamentales des installations de colonnes électriques
Chaque stagiaire devra se présenter avec ses EPI

INTERVENANT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL expérimenté et qualifié dans le respect de la certification QUALIOPI

COUT

550 € HT/stagiaire

PEDAGOGIE ET VALIDATION

8 stagiaires minimum à 10 maximum

Paperboard – Vidéoprojecteur - Diaporama - Vidéos – Support de formation fourni – Présentation de matériels d'ouvrages neufs et existants – Outillage spécifique d'intervention – EPI – Mur d'essai

Contrôle des acquis en cours de formation par des quizz -
Evaluation des acquis en fin de session sous forme de QCM -
Attestation de fin de formation - Attestation de réussite nécessaire pour l'obtention de la qualification mention « colonnes montantes électriques » auprès de QUALIFELEC (note minimale nécessaire 14/20 lors de la validation des acquis)

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

03 89 41 92 92

contact@ctai-formation.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Apprendre à réaliser un autocontrôle des ouvrages intérieurs d'un branchement électrique suivant NF C14-100
Apprendre à mettre en pratique les précautions d'usage sécuritaire pour réaliser des travaux sur des ouvrages de colonnes électriques

CONTENU

Rappel sur la norme NF C14-100

- Rappel théorique du rapport d'autocontrôle de la NF C14-100
- Approche et notions techniques – règles de dimensionnement avec notes de calculs
- Présentation de matériels d'ouvrages collectifs intérieurs neufs et existants (enveloppe en bois, métallique, synthétique, kit de réhabilitation de colonnes « solution universelle », etc...)
- Adéquation entre les points de vérification du rapport d'autocontrôle et les relevés « terrain »
- Réseau électrique auto

Bonnes pratiques et mise en œuvre

- Sécurité des intervenants
- Rappels des règles d'autorisation d'accès
- Limite de prestation
- Dossier de branchement
- Processus d'intervention
- Exercices pratiques : murs d'essais ou maquettes
- Rapport d'autocontrôle
- Manipulation d'outillages spécifiques pour intervenir sur des ouvrages de colonnes électriques

Rappel des fondamentaux sécuritaires

- Manipulations et utilisations des EPI
- La sécurité des intervenants

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer par courrier : Maison de l'Artisanat – 12 rue des Métiers 68000 COLMAR - par mail : contact@ctai-formation.fr
ou inscription sur Internet : www.ctai-formation.fr

ENTREPRISE
Adresse (cachet)

Tél

SIRET

e-mail

Souhaite inscrire au stage :
AUTOCONTROLE CE – Tech. installateur – 10+11 décembre 2026 – Colmar

Code NAF

Nbre salariés

NOM-Prénom

Statut du
stagiaire dans
l'entreprise

Date de naissance stagiaire

- ☐ chef d'entreprise non-salarié
- ☐ micro-entreprise
- ☐ chef d'entreprise salarié
- ☐ conjoint collaborateur ou associé inscrit répertoire
- ☐ salarié

Je reconnais avoir pris connaissance du programme et des prérequis du stage, du règlement intérieur et des conditions générales de ventes disponibles sur le site [ctai-formation.fr](http://www.ctai-formation.fr) ou sur simple demande, et les accepter.

☐ J'accepte de recevoir par mail des propositions de formations et informations du CTAI.

Certifié sincère et exact, le :

Signature :

Les données collectées sur ce formulaire vont permettre au CTAI FORMATION de traiter votre demande de stage (inscription, confirmation, prise en charge financière, facturation et attestation, envoi de propositions de formation). Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du travail de vos données en contactant le CTAI FORMATION au 03 89 41 92 92. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.